

## Compte rendu

### Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

Lieu : Salle du conseil  
Hôtel de ville de Rouyn-Noranda  
100, rue Taschereau Est  
Date : Mercredi 13 novembre 2019  
Heure : 13 h 30

#### Membres et organismes ayant participé à la rencontre

<b>Environnement aquatique et forestier</b>	<b>Récréotourisme et patrimoine culturel</b>
Mme Aurore Lucas, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)	M. Guy Cliche, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda
M. Michel Dubé, Action Boréale de l'Abitibi-Témiscamingue (ABAT)	M. Luc Constant, Club Quad du Cuivre Rouyn-Noranda
<b>Intervenants forestiers</b>	M. Nicolas Boulé, Parc national d'Aiguebelle
Mme Audrey-Ann Richard-Tremblay, EACOM	<b>Faune</b>
M. Alain Shink, Norbord	M. André Richer, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)
M. Patrick Paiement, RYAM Gestion forestière	M. Dwight Gauthier, Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)
Mme Marie-Eve Sigouin, RYAM Gestion forestière	M. Serge Yedmel, Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable
<b>Représentants ministériels</b>	M. Pierre Auger, Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN)
Mme Marie-Eve Lacombe, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	<b>Autres</b>
M. Nicolas Pouliot, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	Mme Linda St-Louis, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)
M. Luc Michaud, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda
M. Vincent Nadeau, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle souligne la présence de MM. Frédéric Charron, du CREAT, et Michel Labrie, de l'ABAT, ainsi que d'un étudiant de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable. Afin que tous les participants puissent se présenter, un tour de table est effectué. Le quorum est atteint.

Cette rencontre a deux grands objectifs, soit d'introduire les membres de la Table GIRT à la Stratégie de production de bois régionale et d'entériner les *Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda*.

Correspondance : La coordonnatrice annonce le départ de la région du coordonnateur de la Table GIRT de la MRC d'Abitibi. Le poste qu'occupait M. Steven Maheux est actuellement vacant.

## 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 30
2.	Approbation du compte rendu de la rencontre du 25 septembre 2019 et suivis	13 h 35
3.	<b>ENTÉRINEMENT</b> : Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda (UA 082-51)	13 h 45
4.	Point d' <b>INFORMATION</b> du MFFP, UA 082-51 : a) Introduction à la Stratégie de production de bois régionale, M. Vincent Nadeau	14 h
5.	Projet étudiant sur l'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Table GIRT de Rouyn-Noranda : présentation du plan de travail préliminaire, M. Serge Yedmel, UQAT	14 h 45
	Pause	15 h
6.	Présentation de l'Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN), M. Pierre Auger	15 h 10
7.	Projet d'étude sur l'engouement bois-pourri en périphérie des terrains de travaux forestiers commerciaux et non commerciaux M. Frédéric Charron, CREAT	15 h 25
8.	Points d' <b>INFORMATION</b> du service de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda, entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux) : a) Rétroaction de la consultation publique PAFIO 2019 et suivi des harmonisations b) Bilan final du projet de conteneurs, chemin du lac Hébert c) Fermeture du chemin multiusage connexe à la rue Perreault Est	15 h 50
9.	Divers	16 h 20
10.	Levée de la rencontre	16 h 30

Les sujets suivants sont insérés au point *Divers* :

- Colloque annuel de la Chaire en aménagement forestier durable de l'UQAT, 27 et 28 novembre 2019;
- Consultation publique dans le cadre du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO), hiver 2020;
- Enjeux forestiers : élaboration du 2<sup>e</sup> plan directeur de l'eau (PDE) de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT);
- Congrès annuel de l'AFAT, édition 2019;
- Spécial des Fêtes de la Table GIRT, édition 2019.

Le projet d'ordre du jour est entériné par les membres. Le point *Divers* demeure ouvert.

## 2. Approbation du compte rendu de la rencontre du 25 septembre 2019 et suivis

Le compte rendu de la rencontre du 25 septembre 2019 est entériné par les membres de la Table. La coordonnatrice effectue un survol des suivis de la dernière séance.

Entente Paysage : Dans le but que le MFFP puisse poursuivre ses démarches dans le cadre de la demande de dérogation au Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF), il est convenu de tenir une séance du comité Paysage d'ici la prochaine rencontre de la Table GIRT.

Réserves de biodiversité : L'ABAT déplore qu'aucun organisme ne s'occupe du suivi des propositions de conservation (coupes forestières, lacs, faune, chemins, etc.) dans les aires protégées et les réserves de biodiversité.

### 3. ENTÉRINEMENT : Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

Les dernières modifications apportées au document sont évoquées. Si les « Préoccupations concertées » sont entérinées par les membres de la Table, le document sera alors déposé sur la page GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda, en remplacement de l'entente GIRT 2013. Il demeure néanmoins du travail à accomplir dans le but de clarifier certaines préoccupations. Le document se veut évolutif. Il est donc envisagé de le peaufiner dans un échéancier de moins de 5 ans.

L'ABAT dénonce le fait que seulement deux défis de la Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) soient liés à l'approvisionnement forestier. Il n'est pas mentionné que le secteur forestier contribue à la lutte contre les changements climatiques, tout comme il n'est aucunement question de gestion forestière durable structurée et transparente. Il n'y a pas de lien entre l'approvisionnement forestier et l'approche écosystémique. La Table propose que ces éléments soient intégrés aux travaux à réaliser dans les « Préoccupations concertées » d'ici les 5 prochaines années. L'Action Boréale se questionne également sur le choix de l'approvisionnement forestier en tant que premier thème présenté dans les tableaux des préoccupations, au lieu de la qualité de l'environnement. Finalement, l'organisme demande que l'information à insérer dans la colonne « Suivi du MFFP » permette un suivi en temps réel et en lien avec les défis de la SADF.

Il est convenu, malgré l'abstention de l'ABAT, d'entériner à la majorité les Préoccupations concertées de la Table GIRT. Le document pourra être consulté sur le site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda : <http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/table-girt/>.

### 4. Point d'INFORMATION du MFFP, UA 082-51 :

#### a) Introduction à la Stratégie de production de bois régionale, M. Vincent Nadeau

La présentation de M. Nadeau met en contexte la Stratégie de production de bois régionale (SPBR). Celle-ci est issue de la SADF, qui se compose de 6 défis associés aux 3 pôles de développement durable. Or, le premier défi de la SADF vise *un milieu forestier productif et créateur de richesses diversifiées*, dont l'orientation 1 est *d'augmenter la valeur créée à partir du bois pour générer plus de richesse collective*. Par cette orientation, le MFFP désire notamment *doter le Québec d'une Stratégie nationale de production de bois (SPBN)*. Bien que la SPBR mette l'emphase sur le pôle économique, cela n'enlève rien aux actions existantes qui concernent les autres pôles. La SPBR est aussi liée à la planification forestière : plans d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) et opérationnel (PAFIO), programmation annuelle (PRAN).

Q : *Quand vous parlez de valeur de l'offre de bois, est-ce que cela implique de transformer le bois autrement que la façon actuelle?*

R : *Oui*

C : *On fait référence aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformations pour lesquelles la plupart des usines ne sont pas équipées.*

R : *Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformations utilisent généralement les résidus de la 1<sup>ère</sup> transformation. Nous tentons de créer de la valeur le plus possible. Par exemple, si nous choisissons de réaliser des travaux sylvicoles qui permettent d'avoir du plus gros bois, du bois de meilleure qualité, les résidus seront transformés en premier par une dizaine de premières transformations (par exemple, production de planches). Ensuite, les résidus seront utilisés par une usine de 2<sup>e</sup> consommation.*

Q : *Y a-t-il d'autres éléments qui entrent dans cette notion de valeur? Comment allez-vous augmenter cette valeur?*

R : *Il existe plusieurs moyens. La façon de le faire est notamment abordée dans la SPBN. Dans la vue d'ensemble, tous les éléments contribuent à créer de la valeur. Par exemple, augmenter la récolte du bois qui n'est pas utilisé présentement : si on met en place des programmes pour permettre de s'approcher davantage de la possibilité forestière, cela crée de la valeur. Dans nos analyses économiques, pour produire telles essences, nous envisageons tels ou tels scénarios. Si nous*

*essayons de nouveaux scénarios et que la coupe nous permet d'être plus rentables, cela crée de la valeur. Si nous effectuons des éclaircies commerciales, nous produisons du plus gros bois; cela peut créer de la valeur.*

*Q : Est-ce que la SPBR concerne les vieilles forêts?*

*R : La SPBR n'écarte pas les autres enjeux d'aménagement et de planification du secteur forestier.*

La SPBN est actuellement en élaboration. Ainsi, la SPBR met en œuvre la stratégie nationale tout en intégrant des éléments régionaux, ainsi que des actions concrètes en forêt publique et privée. La SPBR facilite aussi l'alignement de l'offre de bois récolté par rapport aux besoins actuels et anticipés des marchés, en arrimage avec la Stratégie de développement de l'industrie (SDI) québécoise des produits forestiers.

*Q : Est-ce que le MFFP considère ces éléments comme étant nouveaux?*

*R : Non. Toutefois, le ministère les développe davantage. On travaille essentiellement sur quelle est la raison d'être de produire du bois. Le MFFP souhaite être plus transparent.*

M. Nadeau dévoile le calendrier des étapes d'élaboration de la SPBR. Les partenaires du milieu forestier, dont font partie les Tables GIRT, seront consultés au printemps 2020. Le MFFP espère mettre en œuvre la SPBR dès le mois de mars 2021.

*Q : De quelle façon le MFFP envisage travailler avec les partenaires du milieu?*

*R : C'est à définir. Cependant, les partenaires peuvent déjà soumettre leurs questions et leurs commentaires.*

*Q : Quelle est la différence entre la stratégie nationale et la SPBR? Peut-on en avoir un exemple?*

*R : Il est possible de définir des éléments plus techniques à l'échelle régionale, notamment en matière de lutte aux changements climatiques.*

Dès que la SPBN entrera en vigueur, le MFFP en informera les membres de la Table GIRT. La présentation de M. Nadeau sera disponible sur le site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda. Le porte-parole du MFFP invite également les membres de la Table à consulter les hyperliens suivants :

- SADF : <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/strategie-damenagement-durable-forets/>
- SPBN : <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/consultation-public-partenaires/strategie-nationale-production-bois/>
- SDI : <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/transformation-du-bois/strategie-2018-2023/>

##### **5. Projet étudiant sur l'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Table GIRT de Rouyn-Noranda : présentation du plan de travail préliminaire, M. Serge Yedmel, UQAT**

M. Serge Yedmel, étudiant en maîtrise professionnelle en gestion durable des écosystèmes forestiers UQAT-UQO, dévoile le plan de travail préliminaire du projet d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Table GIRT de Rouyn-Noranda. L'objectif de cette étude est d'élaborer un mécanisme de mesure de la performance de la Table GIRT à répondre aux enjeux du milieu forestier et à mettre en place des solutions. Actuellement, aucun processus de ce genre ne permet d'effectuer une telle évaluation.

La démarche prendra en considération les intrants (besoins des utilisateurs du milieu forestier, ressources humaines et financières), les processus (PAFIT, PAFIO, PRAN, ententes d'harmonisation, ententes GIRT, comités techniques) et les extrants (résultats et services rendus). Le projet d'étude sera également alimenté par les comptes rendus des réunions et les commentaires émis par les membres de la Table GIRT. À partir de ces éléments, il sera possible d'évaluer l'efficacité (niveau d'atteinte des objectifs), l'efficacité (valeur des résultats obtenus à l'égard des ressources mises à contribution) et la pertinence des travaux de la Table GIRT. L'échéancier final du projet est le 30 janvier 2020. Les résultats de l'étude seront, bien entendu, présentés à la Table GIRT. La présentation de M. Yedmel peut être consultée sur le site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda.

**(Pause)**

##### **6. Présentation de l'Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN), M. Pierre Auger**

À titre de vice-président, M. Pierre Auger présente l'ACPRN, affiliée à la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs, qui compte actuellement 2 080 membres. L'an prochain, l'Association fêtera ses 70 ans. Elle a pour mandats d'offrir des services à ses membres et de les représenter. En matière de services, l'ACPRN gère le champ de tir, situé à proximité de l'aéroport. Il y a aussi un volet éducatif qui consiste à donner les formations du programme PESCOF, à organiser les séances d'initiation à la pêche et à tenir l'événement annuel « Fête de la pêche ».

L'ACPRN compte aussi à son actif, le Salon régional camping, loisirs, chasse et pêche, depuis 30 ans, ainsi que la soirée annuelle du chasseur. L'organisme entretient d'excellentes relations avec ses partenaires et est interpellé dans plusieurs dossiers d'actualité, par exemple : la Table GIRT, le registre des armes à feu, le projet de gazoduc, les abris sommaires, les plans de gestion de la faune. L'ACPRN se finance à partir de la vente des cartes de membres et des revenus générés par le Salon régional camping, loisirs, chasse et pêche.

## **7. Projet d'étude sur l'engouement bois-pourri en périphérie des terrains de travaux forestiers commerciaux et non commerciaux, M. Frédéric Charron, CREAT**

En guise d'introduction, M. Frédéric Charron décrit les caractéristiques physiques et comportementales de l'espèce. Toutefois, il existe très peu de connaissances sur la sélection de son habitat. Or, les effectifs nord-américains de cet oiseau auraient chuté d'environ 70 % entre 1970 et 2014. Plusieurs menaces planent sur l'espèce : diminution des populations d'insectes-proies, l'expansion et l'intensification de l'agriculture, tout comme l'expansion urbaine.

Le projet d'étude du CREAT a pour objectifs de décrire l'habitat convenable, de proposer des mesures d'atténuation et de protection de l'habitat, en particulier en secteurs d'activités minières et forestières, ainsi que de contribuer à la conservation de l'espèce. Une première phase a été réalisée en 2018-2019, qui consiste à l'inventaire de l'espèce. Une seconde phase, prévue à l'été 2020, servira à caractériser l'habitat de l'oiseau et à élaborer un plan de communication sur les enjeux de conservation de l'engouement bois-pourri. Puis, ultérieurement, une troisième phase mènera à la conception d'un plan de conservation.

La zone d'étude où sont réalisées les observations est localisée à l'ouest du lac Dufault, dans le secteur du chemin Millenback et du rang Jason. Il s'agit d'une portion de territoire où il y a de nombreuses activités forestières et minières. Près d'une dizaine de recommandations préliminaires, pour la période 2020-2023, sont d'ailleurs proposées par le CREAT.

Le CREAT prépare présentement une demande d'aide financière à déposer auprès de la Fondation de la faune du Québec (FFQ), dans le cadre du Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier, pour la phase 2 du projet. À cet effet, l'appui de la Table GIRT serait un atout considérable pour la poursuite de l'étude. Il est convenu de façon unanime que la Table GIRT transmette une lettre d'appui au CREAT. La présentation de M. Charron peut être consultée sur le site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda.

## **8. Points d'INFORMATION du service de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda, entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux)**

### **a) Rétroaction de la consultation publique PAFIO 2019 et suivi des harmonisations**

M. David Lambert dresse le bilan des harmonisations réalisées à la suite de la consultation publique PAFIO 2019. Deux secteurs ont bénéficié d'une entente d'harmonisation, soit le :

- rang Abijévis (Mont-Brun) : partage de sentiers avec le Club Motoneigistes Rouyn-Noranda;
- secteur du lac Lanaudière (Destor) : à partir de commentaires émis par l'ATRN, en 2017, il a été possible d'achever le corridor de connexion pour la martre entre le parc national d'Aiguebelle et le mont Bourgnol. Ainsi, il sera concevable de récolter ce secteur dès cette année.

Néanmoins, la Ville n'a pu arriver à conclure une entente avec les résidents de la rue Paiement (McWatters). Les résidents du secteur s'opposent totalement à la coupe forestière et ont l'intention de déposer une demande pour obtenir un statut de protection pour cette portion de forêt, auprès des instances ministérielles. Cette situation illustre bien la réalité des travaux forestiers en zone périurbaine.

### **b) Bilan final du projet de conteneurs, chemin du lac Hébert**

À l'aide d'une carte, M. Lambert rappelle la localisation des conteneurs, en bordure du chemin du lac Hébert. Le projet a donné lieu à quatre levées de conteneurs par l'entreprise Multitech Environnement, bien qu'il y ait eu quelques ratées dans

la constance des services. En tout, ce sont six tonnes d'encombrants qui ont été recueillies. Le contremaître de la foresterie se dit satisfait des résultats du projet pilote. Le budget initial a été respecté et la Ville évalue la possibilité de réitérer le projet dans un autre secteur l'an prochain.

*Q : Serait-il possible de créer un partenariat avec les utilisateurs d'un secteur visé afin de maintenir le service à plus long terme, moyennant une contribution financière de leur part?*

*R : Cette option doit être analysée plus en détail.*

### **c) Fermeture du chemin multiusage connexe à la rue Perreault Est**

À l'automne 2018, le service de la foresterie annonçait la fermeture d'un chemin multiusage connexe à la rue Perreault Est, par l'installation de blocs de béton. Les motifs invoqués de cette intervention résidaient principalement à l'accessibilité du site qui favorise la création d'un dépotoir sauvage. L'endroit a été nettoyé et les blocs viennent tout juste d'être mis en place.

## **9. Divers**

### ***Colloque annuel de la Chaire en aménagement forestier durable de l'UQAT, 27 et 28 novembre 2019***

Mme Aurore Lucas, du CREAT, invite les membres de la Table GIRT à participer au colloque annuel de la Chaire en aménagement forestier durable de l'UQAT, les 27 et 28 octobre prochains, dont la deuxième journée sera consacrée entièrement à l'adaptation aux changements climatiques.

### ***Consultation publique dans le cadre du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO), hiver 2020***

La consultation PAFIO 2020 se déroulera du 10 février au 5 mars 2020. Deux soirées d'information auront lieu au cours de celle-ci : le 11 février, à Rouyn-Noranda, et le 12 ou 13 février, à La Sarre. De plus amples renseignements à ce sujet seront acheminés aux membres de la Table ultérieurement.

### ***Enjeux forestiers : élaboration du 2<sup>e</sup> plan directeur de l'eau (PDE) de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)***

M. Vital Idossou, chargé de projet PDE de l'OBVT, a tenté à deux reprises de réunir les intervenants de la Table GIRT de Rouyn-Noranda, afin d'échanger sur les enjeux forestiers à intégrer à la seconde édition du PDE. Comme toutes les tentatives de rassemblement ont échoué, M. Idossou pourrait communiquer par téléphone avec quelques-uns des intervenants qui avaient été ciblés pour l'occasion.

### ***Congrès annuel de l'AFAT, édition 2019***

L'Association forestière tiendra son 76<sup>e</sup> congrès annuel, le 22 novembre prochain, à Senneterre, sous le thème du bilan quinquennal du nouveau régime forestier.

### ***Spécial des Fêtes de la Table GIRT, édition 2019***

La coordonnatrice sollicite les membres de la Table pour recevoir leurs suggestions d'activités pour le *spécial des Fêtes* 2019.

## **10. Levée de la rencontre**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 34. La prochaine rencontre aura lieu le 11 décembre 2019.